

**Suite de A LA RECHERCHE DE...****A RETENIR SUR MICHEL GRANGE**

**Date de l'évasion du camp de S.T.O. d'Assling** - Albert Brosse la fixe au 4 juillet 1944. Elle marque aussi son entrée dans le maquis. Ainsi, Michel y serait donc déjà quand les partisans sont venus libérer les autres français dans la nuit du 18 au 19 juillet.

**Au maquis pendant 60 jours** - Michel y mène une vie très mouvementée. Ce qui signifie déplacements et actions.

**« La promesse du rapatriement »** - Brosse confirme que les gars du S.T.O. d'Assling avaient accepté d'entrer dans le maquis yougoslave avec la promesse de pouvoir rejoindre la France. Les partisans slovènes n'auraient-ils pas tenu leur promesse ? Début juillet 44, les maquisards yougoslaves étaient certainement convaincus de l'issue prochaine de la fin de la guerre. Donc de la libération des français. Du côté des ouvriers S.T.O., la promesse de libération, -vu le contexte militaire du moment- devait intervenir rapidement. Du moins dans des délais raisonnables et supportables.

**La libération du nord de l'Italie et de la Yougoslavie n'a eu lieu qu'en mai 45** - En juin 1944, après le débarquement en des forces alliées en Normandie, et la prise de Rome par les troupes débarquées en Sicile, les gars du S.T.O. d'Assling pensaient avec raison que la fin était proche. Ils étaient donc prêts à passer quelque temps dans les maquis de Tito. Or, la libération totale du nord de la Yougoslavie allait être longue à obtenir puisque les troupes de Tito ne rentreront à Trieste que le 1<sup>er</sup> mai 1945. Aussi, dans le feu de l'action clandestine, en cet été 44, les gars du S.T.O. ont dû se rendre compte au bout de quelques semaines que la partie était loin d'être gagnée.

**Michel et 4 camarades quittent le maquis** - Le 24 août, avec quatre autres camarades, Michel Grange décide de « rejoindre sa patrie par lui-même ». Via Bologne, écrit Brosse dans un autre courrier. Qui sont ces cinq « déserteurs » dont Brosse ne cite pas les noms ?

Certainement lui en premier avec son ami inséparable Michel Grange. Sans doute, Maurice Berger de Tarare et Roger Labeye de Lyon que l'on retrouvera à Dachau avec Michel. Nous ne savons pas qui est le cinquième. Il ne s'agit-il pas de Pierre Desmoulins de Villeurbanne puisque celui-ci a réussi son évasion avec un camarade (voir CP 163).

**Repris rapidement par les allemands et dirigé sur Dachau** - Mais, dès le premier village, les cinq évadés se retrouvent face à une colonne autrichienne. Michel Grange est arrêté, jeté en prison, mené à Trieste (Italie), où il est jugé, puis dirigé par convoi sur le camp de déportation de Dachau, il y reste jusqu'à fin octobre 1944.

La carte de Déporté Politique de Michel Grange, trouvée dans les « archives Grange » indique qu'il a été « déporté du 28 août 1944 au 1er décembre 1944 ».

**Aux camps de Neuengamme, puis d'Aurich** - « Fin octobre, poursuit Brosse, Michel a été mené au camp de Neuengamme puis après une semaine dirigé dans un camp d'extermination d'Aurich près de la mer. Depuis, nous ne savons peu de choses. » Albert a probablement appris ces informations de la bouche d'un déporté de retour de Neuengamme. S'agit-il d'un jockey de la région stéphanoise ? La section JOC de Saint-Symphorien dépendait de la fédération de la Loire. Si tel est le cas, ce jockey aurait donc rencontré à Neuengamme un camarade de la région de Tours, un « père de deux enfants, militant politique » qui aurait été lui aussi déporté avec Michel Grange à Aurich et aurait été témoin de sa mort.

**Cette lettre de Brosse a-t-elle été envoyée ?** - Ou s'agit-il seulement d'un projet de lettre ? Aucune réponse ne figure en effet dans les archives. Peut-être qu'elle n'avait plus de raison d'être, car comme nous le verrons dans un autre article, un autre compagnon de déportation de Michel Grange à Neuengamme et Aurich, - Eugène Berger de Tarare- était venu à Saint-Sym rencontrer la famille Grange.

**ANNONCE DU DÉCÈS DE MICHEL GRANGE**

Dans les archives de la famille de Michel Grange, figure déchiré le bout d'un journal du Rhône, qui dans la rubrique locale de St-Symphorien, annonce brièvement le « décès de Michel Grange, déporté S.T.O. en Allemagne », sans préciser la date et le lieu. « Déporté S.T.O. » signifiait à l'époque qu'il avait été envoyé travailler en Allemagne contre son gré, sur ordre du gouvernement français, à la demande des nazis. Cela ne signifiait pas nécessairement qu'il avait été déporté en camp de concentration. Cependant, si son décès est annoncé, c'est qu'il a été communiqué à la famille par les services de l'Etat français, peut-être par « le Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés » (M.N.P.G.D.). On peut dater cette coupure de la période du 20 juin 1945, car on peut y lire aussi que « Notre jeune société : la Symphoriette, a participé dimanche 17 juin au concours de Villeurbanne... » Ce qui donne comme indication, que l'article a été publié entre le 19 et 24 juin 1945.

**Vendredi 24 janvier à 20 h. CEUX DU S.T.O. DE ST-SYM**

**Conférence de Paul Grange, rédacteur en chef du Coq Pelaud, à la Chapelle de l'Hôpital.**

La conférence de 1h30, illustrée de photos et de documents, s'attachera à montrer ce que furent l'existence et les sentiments de la quarantaine de jeunes de Saint-Symphorien, requisitionnés pour aller travailler en Allemagne et en Autriche. Il s'appuiera sur leurs nombreux courriers retrouvés, certains tout récemment.

Cette conférence, prévue avant le décès du dernier du STO de St-Sym, Georges Lhôpital, qui fut longtemps secrétaire de l'Amicale des anciens du S.T.O., pourra se poursuivre avec l'intervention du public.

**Paul GRANGE**

## **A l'honneur ce mois-ci Baratier et la guerre de 1914-1918**

Treize noms. Onze morts pendant la guerre de 14-18. Le but de cet ouvrage est de sortir ces onze noms de l'anonymat. Ce qui a permis notamment de faire revivre un peu le village de Baratier (05) en 1914 et de situer Baratier dans l'histoire et la géographie non seulement de l'Europe, mais aussi du monde/ 18 Euros.

**Pierre-Yves Mézard - LIBRAIRIE LES SENS DES MOTS**

EURL LOROVAN - 54, grande rue, Saint-Symphorien-sur-Coise - 04 78 44 41 99.

**LE COQ PELAUD**

N° ISSN 0754-3454

N° SIREN 802 218 708

**ASSOCIATION LE COQ PELAUD**

184, Bd Grange-Trye  
69590 - ST SYMPHORIEN/COISE

**Rédaction : Paul GRANGE**

06 79 71 73 41

**Mail : citescopie@orange.fr**